

SIMON DE LA MORTIÈRE, PREMIER AIDE DE CAMP DU MARÉCHAL MORTIER

Ce titre peut sembler bizarre du fait de la similitude des deux noms. Auraient-ils une relation insoupçonnée ? Commençons par voir la biographie de cet officier d'état-major.

Jean-Baptiste-Charles SIMON

Simon est né à Versailles (Yvelines) le 28 juin 1770. Il était le fils de Jean Simon, marchand mercier et quincaillier, et de Marie-Anne Halle. On sait qu'il a été marié en premières noces à Madeleine-Marie-Anne-Eulalie Cadié, en secondes noces à Honorée-Pauline Bourdier.

Comment est-il devenu aide de camp de Mortier ?

En 1791 Simon eut trois promotions : il passa de sergent-major à lieutenant, le 19 septembre 1791, puis à capitaine le 19 octobre au 4^e bataillon de volontaires de Seine-et-Oise. Il obtint un brevet de sous-lieutenant au 7^e bataillon d'infanterie légère le 23 avril 1792, puis de lieutenant au 82^e régiment d'infanterie, le 1^{er} juillet 1792. Une aussi rapide promotion prouve, outre le fait que les armées avaient un besoin crucial de cadres, que Simon montrait de belles capacités, une intelligence certaine et une bonne éducation de base. Nous verrons qu'il y a aussi une volonté de se vouer au salut de la patrie.

Il servit à l'armée du Rhin en 1792-93 et prit part au siège de Mayence en avril-juillet 1793. Employé ensuite à l'armée de l'Ouest, il fut blessé à la jambe gauche au combat de Torfou¹,

le 19 septembre 1793, et fut nommé capitaine au 82^e régiment d'infanterie le 13 juin 1795. Incorporé avec son grade à la 81^e demi-brigade d'infanterie de ligne le 21 novembre 1796, il fit partie de la seconde expédition d'Irlande en août 1798 et embarqua sur la frégate *La Bellone*. Il fut fait prisonnier au combat du 12 octobre 1798 au cours duquel la frégate fut démâtée et dut être abandonnée.

DANS L'ORBITE DE MORTIER

Rentré en France sur parole le 23 janvier 1799, il fut affecté à l'état-major de la 17^e division militaire à Paris, le 2 novembre 1799, et obtint le grade de chef de bataillon le 21 avril 1800. Le lendemain il fut désigné pour exercer les fonctions d'aide de camp du général Mortier, commandant de la 17^e division militaire, devenue 1^{ère} division militaire le 21 janvier 1801. Il va rester dans son sillage jusqu'en 1808.

← *Le maréchal Mortier.*



Il accompagna Mortier au Hanovre le 3 mai 1803. Il fut alors promu adjudant commandant pour être employé à l'état-major de l'armée du Hanovre, le 3 octobre 1803, à l'âge de 33 ans et après douze ans de services.

Après avoir repris ses fonctions d'aide de camp auprès de Mortier, devenu maréchal en 1804, le 24 février 1805, il servit en qualité de commandant d'armes au Hanovre, le 25 juillet 1809.



Colonel aide de camp d'un maréchal non prince.

UNE CARRIÈRE INTERROMPUE

Il obtint le 6 avril 1811 l'emploi d'entreposeur principal des tabacs du département du Gard et fut mis à la retraite pour infirmités avec une pension de 1 200 francs, le 16 août de la même année.

Il sera remis en activité comme commandant d'armes à Langres le 6 janvier 1814. Il arrêta avec de faibles moyens, moins d'une centaine d'hommes, une armée de 40 000 Autrichiens et Russes, parvenant à retarder de vingt-quatre heures la jonction de plusieurs corps ennemis et à obtenir une capitulation honorable le 17 janvier 1814. Rentré de captivité en mai 1814, à Versailles, sa ville de résidence, il fut admis au traitement de réforme de son grade. Il refusa de reprendre du service aux Cent-Jours et désapprouva l'Acte additionnel aux Constitutions de l'Empire.

En juillet 1815 il intervint auprès du maréchal Blücher et sauva Versailles du pillage à la suite du combat de Rocquencourt. Réadmis à la retraite le 24 octobre 1815, il fut promu au grade honorifique de maréchal de camp, le 6 décembre 1820. Il obtint la pension afférente à ce grade le 4 avril 1821 avec jouissance du 1^{er} janvier 1819.

Il décèdera à Provins (Seine-et-Marne), rue aux Juifs, le 16 septembre 1856. Il est inhumé au cimetière de la ville basse de Provins (ancien 1^{er} carré).

Il avait obtenu plusieurs distinctions : un sabre d'honneur pour sa participation aux journées des 9 et 10 novembre 1799, la Légion d'honneur en 1803, dont il sera officier en 1804 et commandant en 1833, la croix de Saint-Louis en 1816.

Mais ce qui est le plus surprenant, c'est que le 22 novembre 1808 il fut fait chevalier de l'Empire sous la dénomination de « de La Mortière », titre confirmé en 1816. On voit bien le rapprochement : un aide de camp de Mortier qui prend le titre de chevalier de La Mortière... Y a-t-il eu utilisation d'un nom de lieu pour la création du titre, ce qui semble peu probable dans la mesure où son père était commerçant et non propriétaire terrien (même si l'un n'interdit pas l'autre). 1808 est la fin de la période où Simon a servi sous Mortier. Est-ce un nom choisi en accord avec le maréchal, duc de Trévise ? Le procédé paraît vraiment peu courant. On ne connaît pas de chevalier de La Berthière, de La Bessières ou de La Sérurière !

DE BEAUX FAITS D'ARMES

Au mois d'avril 1792, lorsque le désir de préserver la France du joug étranger entraînait sur la frontière l'élite de la nation, Simon, alors capitaine, renonça aux prérogatives de ce grade pour devenir sous-lieutenant dans le 7^e bataillon d'infanterie légère (ci-devant Auvergne) qui était déjà en présence de l'ennemi. Le général en chef Kellermann, touché du dévouement de cet officier et du sacrifice qu'il faisait à la patrie, le nomma, peu de temps après, lieutenant au régiment de Saintonge (82^e R.I.).

Le 19 septembre 1793, jour du combat de Torfou où les Vendéens montrèrent une cruauté sans exemple en ne faisant aucun prisonnier ; l'avant-garde, sous les ordres du général Kléber, fut repoussée malgré les prodiges de valeur des braves dont elle était formée. La brigade Vimeux, dont faisait partie le lieutenant Simon, eut ordre de marcher à son secours. Elle prit position en arrière du village de Gêrigné. A peine fut-elle arrivée sur le terrain que les cris d'« en avant ! » se firent entendre spontanément dans le 1^{er} bataillon du 82^e régiment et se prolongèrent sur toute la ligne.



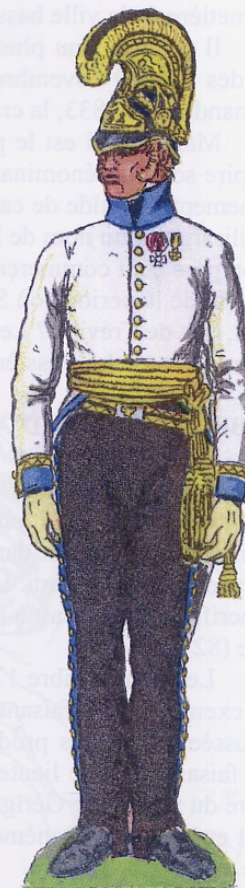
Combat de Torfou-Tiffauges : les femmes de Tiffauges barrent la route aux Vendéens à la vue des Mayençais aux ordres de Kléber, par Alfred de Chasteignier.

La brigade s'ébranla et, après avoir traversé un marais fangeux, elle entra dans le village et en balaya l'ennemi avec impétuosité. Pendant que ce mouvement s'exécutait, le lieutenant Simon, qui y avait pris part, proposa au capitaine Teste d'aller avec lui, à la tête de quelques hommes de bonne volonté, se poster sur la route pour couper la retraite aux Vendéens. Suivis d'une poignée de

braves, ils partent au pas de course. Tous ceux qui se sont offerts à les seconder, sont tués ou blessés avant de toucher au but et les deux officiers y arrivent seuls. Aussitôt on dirige contre eux une

fusillade terrible. Ils se trouvent sous une pluie de feu ; cependant leur courage ne les abandonne pas. Ripostant de leurs carabines et de leurs pistolets, ils font encore bonne contenance lorsque Teste, frappé d'une balle, tombe en appelant son intrépide lieutenant. Celui-ci vole à son secours, met un genou à terre et, soutenant la tête du blessé qui paraît expirant, il lui fait avaler avec peine quelques gouttes d'eau-de-vie. Pendant qu'ils sont dans cette position, l'ennemi, poursuivi avec vigueur, défile en leur faisant essuyer la décharge de sa mousqueterie, mais, calme au milieu du danger, Simon continue à prodiguer ses soins au compagnon de sa valeur, et il le rappelle à la vie au moment où la victoire est de notre côté.

Colonel du 5^e cheveu-léger autrichien (dessin de R.Forthoffer, Soldats du temps jadis, N°72) →



En 1798, deux bataillons de la 81^e demi-brigade furent embarqués pour l'expédition d'Irlande, sous les ordres du général Hardy. Simon, qui venait d'être nommé capitaine, apprend à bord qu'un de ses camarades, père d'une nombreuse famille dont il est l'unique ressource, va subir le sort de ces bataillons ; il se présente aussitôt pour le remplacer et, après les plus pressantes sollicitations, il obtient de changer de compagnie avec lui. L'expédition mit la voile. *La Bellone*, à bord de laquelle il se trouvait, ayant essuyé un combat terrible dans lequel elle avait perdu tous ses mâts, fut forcée d'amener pavillon et les pontons de l'Angleterre devinrent la récompense du généreux dévouement de cet officier.

Distinctives des cheveu-légers autrichiens (1805-1815).

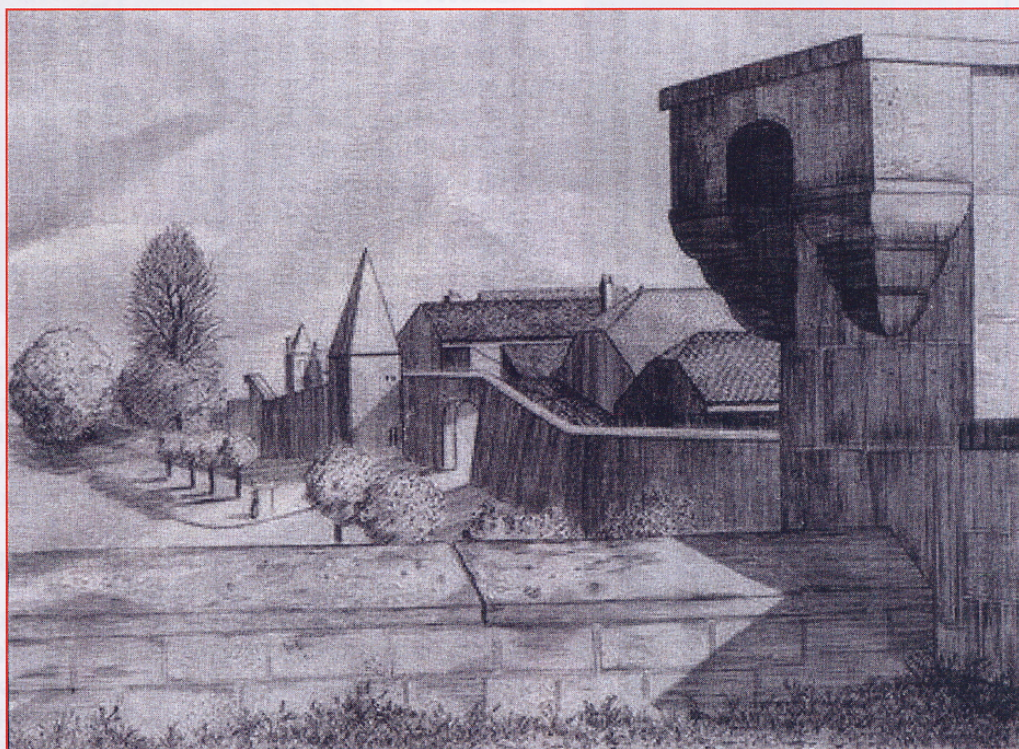
1805-1815	
CHEVEAU-LÉGERS	
1 Kaiser Franz	 1
2 Hohenzollern	 2
3 Lobkowitz 1803 O'Reilly	 3
4 LaTour 1806 Vincent	 3
5 Kinsky 1804 Kienau	 3
6 Rosenberg	 4
7 Nostiz, 1814.	 2
1) blanc/cram. or	
2) " /vert f. or	
3) " /bleu, or	
4) " /noir, or	

Le 15 février 1800 les capitaines Simon et Faverot commandaient conjointement l'avant-garde du général Merle². Arrivés à la hauteur d'une chapelle près de Mauves, ils rencontrèrent un poste ennemi. La fusillade s'engagea ; le capitaine Simon, à cheval dans un chemin creux, s'avancait à la tête de sa troupe lorsqu'il s'aperçut qu'un des soldats du poste l'ajustait à bout portant. Il se paya d'audace et quoiqu'un fossé bourré de broussailles le mît dans l'impossibilité d'atteindre celui qui le couchait en joue, il se tourna précipitamment de son côté et, dirigeant vers lui la pointe de son sabre, il lui cria d'une voix forte et d'un ton ferme et assuré : « Si tu tires, tu es mort ! ». Le soldat épouvanté ne tira pas. Dans cet circonstance, le brave Simon dut la vie à cette présence d'esprit que le génie de la guerre et l'habitude des combats peuvent seuls inspirer.

Le 16 janvier 1814, le colonel Simon reçut le commandement de la place de Langres³ (Haute-Marne). En arrivant dans cette ville, il l'a trouva dépourvue de tous moyens de défense ; elle avait des canons, mais point de canonnières pour les servir, point d'ouvrage terminé où l'on pût les mettre en batterie. Outre cela, elle manquait de munitions et l'on avait négligé d'y former

des approvisionnements. La garnison ne se composait que de quarante-huit grenadiers et chasseurs de la Vieille Garde et de vingt-sept conscrits du 153^e régiment d'infanterie de ligne. Avec ces soixante-quinze baïonnettes il fallait garder une demie lieue de développement intérieur, cinq portes et des brèches praticables. Le colonel Simon avait l'ordre de tenir jusqu'à la dernière extrémité et cet ordre émanait de l'Empereur lui-même, trompé sur le prétendu esprit de dévouement des habitants, ainsi que sur l'état des forces qui se trouvaient dans la place. Simon employa la nuit du 16 au 17 à faire ses dispositions : il établit des postes, organisa un conseil de défense, fit confectionner des gargousses⁴ et se prépara à résister.

Langres, gravure au burin de P. Colin-Gury, in « Langres, ville d'art », 1949, BNF.



A sept heures du matin, une armée de quarante mille Autrichiens s'étant présentée sous les murs de Langres, il ordonna au chef de bataillon Delcet, commandant la garde nationale, de faire battre la générale, d'indiquer pour point de réunion la place Champeau et de revenir ensuite auprès de lui pour prendre part aux délibérations du conseil de défense. De tous ceux qui devaient y assister, le vieux capitaine Logerot et le commandant de la garde nationale furent les seuls qui parurent en uniforme. Il n'y avait plus ni bras, ni énergie ; les courages étaient abattus. En vain le colonel chercha-t-il à les ranimer. Tous ne voyaient en lui qu'un chef dévoué outre mesure. Après leur avoir fait les plus sanglants reproches, le colonel, accompagné du lieutenant de gendarmerie Isgnard, se rendit sur la place Champeau où il attendit que la garde nationale se rassemblât, mais il ne se présenta personne.

Les femmes, après avoir battu et injurié les tambours, avaient crevé leurs caisses à coups de couteau. Quelques Langrois qui se rendaient au poste de l'honneur, s'étaient lâchement laissés désarmer par elles ; d'autres, non moins indignes du nom de Français, étaient allés dans les différents postes pour colporter de faux avis et prévenir que la retraite était ordonnée. Le colonel Simon courut à ces braves, que des traîtres avaient induits en erreur ; il les ramena aux portes de la ville et les exhorta à ne plus se laisser aller aux insinuations perfides des ennemis de la France : « Quoi,

lui dirent alors quelques soldats, vous voulez que nous combattons ? Malgré notre courage pourrions-nous tenir contre toute une armée ? ». – Hé bien, grenadiers, leur répondit-il, nous saurons mourir ». Aussitôt, portant respectueusement la main à revers sur le devant de leurs bonnets, ils s'écrièrent avec une noble résignation : « Colonel, nous mourrons ! ».

Ancien plan de la place forte de Langres →

Vers une heure de l'après-midi un paysan se présenta à la Porte du Moulin. Il était porteur d'un billet du général autrichien Fresnel⁵ pour le maire de Langres. Ce billet demeura sans réponse. Le colonel se contenta de consigner aux portes le paysan et le maire. Quelques instants après, des partis considérables de cavalerie poussèrent une reconnaissance autour de la ville ainsi que sur le front de la Porte du Moulin. Des coups de fusil les eurent bientôt éloignés. Le commandant de la place fit alors mettre en batterie une pièce de 4, mais, comme il n'avait rien pour en faire usage, mille voix confuses s'élevèrent à la fois contre lui et contre sa troupe.



← Tour de Navarre et d'Orval.

« Habitants de Langres, s'écria-t-il alors, rappelez-vous qu'il n'y a pas six jours vous avez tiré sur un parlementaire ; vous vous êtes trop avancés pour reculer. Hâtez-vous de courir aux armes ; le seul moyen qui vous reste pour obtenir une capitulation honorable, et éviter la vengeance de l'ennemi, est de lui prouver que vous n'êtes pas de vils assassins, mais de braves défenseurs de votre cité. Armez-vous. Encore une fois, armez-vous ». – Oui, nous courrons aux armes, lui répondirent-ils ; ce sera pour nous en servir contre vous ».

Aussitôt quelques-uns d'entre les plus mutins se détachent de la foule et vont démolir un mur en pierres sèches qui fermait une poterne. Outré d'une pareille audace, le colonel ordonne à sa troupe de faire feu sur eux et les oblige à se retirer. A trois heures, on reçut un billet du comte de Gyulai⁶ qui était encore adressé au maire.

Simon écrivit au bas du billet la réponse suivante : « Un ancien colonel commande dans cette place ; il a avec lui, pour garnison, des grenadiers de la Vieille Garde ; il est résolu à se défendre jusqu'à la dernière extrémité ». A 4 heures un quart une division ennemie déboucha par le chemin de Saint-Valier, prit position à trois cents toises de la ville et dressa plusieurs batteries d'où elle lança des boulets dans la place.

Porte des Moulins

Plusieurs partis de cavalerie voulurent encore s'approcher, mais, accueillis par la fusillade, ils firent bientôt demi-tour. Trois colonnes débouchèrent en même temps par plusieurs points. A 4 heures et demie, le baron de Selbitz, major au régiment de cheveau-légers de Klenau, vint en parlementaire. On lui banda les yeux et l'on fit faire face en arrière à son escorte. A peine fut-il entré que l'on recommença à lancer des boulets dans la ville. Les soldats, furieux de ce qu'on violait ainsi les lois de la guerre, se disposaient à user de représailles lorsque le major Selbitz fit cesser le feu et demanda à parler au commandant français. Arrivé auprès de lui, il le somma de rendre la place à discrétion. « Je ne la rendrai, lui répondit ce dernier, qu'à des conditions honorables » et il se mit sur le champ à rédiger les articles d'une capitulation que l'on transmit au général Gyulai. Celui-ci renvoya un ultimatum que le colonel Simon se vit forcé, pour ainsi dire, d'accepter, à brûle-pourpoint. Le comte Gyulai entra ensuite à la tête de son corps d'armée : à la joie qui brillait dans ses yeux, on s'apercevait aisément qu'il croyait avoir fait mettre bas les armes à une division de la Vieille Garde. Aussi lui fut-il difficile de revenir de sa surprise lorsque le colonel lui eut amené ses soixante-quinze hommes. « Mais où est donc votre garnison ? lui répéta-t-il plusieurs fois. – Général, vous la voyez toute entière », répondit Simon.

L'intrépide colonel fut gardé à vue et présenté le lendemain au prince de Schwarzenberg⁷, ainsi qu'au général Langneau, qui voulurent le voir et qui le reçurent avec distinction.

Les réponses audacieuses faites par le colonel Simon, sa fermeté et la contenance assurée de la faible garnison sous ses ordres, eurent, non seulement, pour résultat de préserver du pillage une ville dans laquelle 40 000 ennemis décidés à tenter l'escalade pouvaient pénétrer de vive force, mais encore d'empêcher, pendant la journée du 17 janvier 1814, la jonction de l'armée du prince de Schwarzenberg avec celle que le prince de Wurtemberg⁸ commandait.

Quoiqu'une défense aussi glorieuse n'ait pas été couronnée d'un plein succès, nous devons cependant citer parmi ceux qui y contribuèrent l'aspirant de marine Gervais qui, deux fois coupé par l'ennemi en rejoignant le 57^e régiment où il était nommé sous-lieutenant, fut obligé de se réfugier à Langres le jour même de l'attaque. Cet officier, qui remplissait auprès du commandant de la place les fonctions d'adjudant, s'en acquitta avec un zèle et un courage à toute épreuve. Le lieutenant Sugier de la Vieille Garde, le nommé Bizet, sortant des chasseurs à pied et ex-employé au lycée de Langres, le commandant de la Garde nationale Delcet, et le lieutenant de gendarmerie Isgnard, ont également mérité des éloges pour la conduite qu'ils tinrent dans cette occasion.

Au-delà des faits d'armes de ce brillant officier, l'explication du choix de « la Mortière » reste entière. Mais si l'un de nos Lecteurs a une explication...



1. Torfou (Maine-et-Loire) et non Torfou dans l'Essonne.
2. Pierre-Hugues-Victoire Merle (1766-1830).
3. Langres, ville fortifiée sur un promontoire d'environ 450 m., ancien *oppidum*, fortifiée surtout au XIX^e siècle, dont il reste les remparts et sept tours fortifiées. C'est la patrie de Denis Diderot.

4. Indispensables pour pouvoir tirer au canon.
5. Pierre de Fresnel, né en 1761 à Curel (H^{te}-Marne), passé en 1793 au service autrichien, fut g^{al}-major, puis en 1813 feld-maréchal-lieutenant.
6. Gyulai, général autrichien qui a bien secondé Schwarzenberg à Dresde et à Leipzig.
7. Schwarzenberg, le vainqueur de Leipzig, commandait l'armée de Bohême, l'armée principale (environ 200 000 hommes). Le feld-maréchal était en théorie le chef des trois armées ennemies.
8. Ferdinand I^{er}, ancien allié de la France, était passé du côté des coalisés au traité de Fulda (2 novembre 1813). Il commandait l'armée de Silésie avec Blücher.



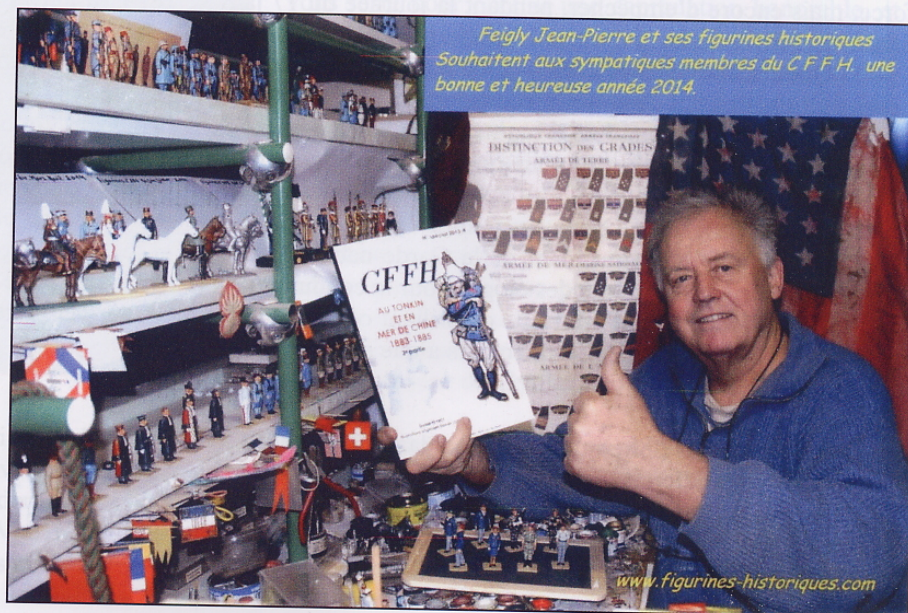
Tombe de Simon de la Mortière au cimetière de la ville basse de Provins, cimetière original, car il a la particularité d'être traversé par un cours d'eau qui le scinde en plusieurs parties.

SOURCES

- *Dictionnaire des braves de Napoléon*, M. Molières et N. Griffon de Pleineville, Paris, LCV, 2004, II.
- *Dictionnaire des colonels de Napoléon*, D. et B. Quentin, Paris, S.P.M., 1996.
- *Dictionnaire des généraux et amiraux de la Révolution et de l'Empire*, G. Six, Paris, G. Saffroy, 1934.

François BOURGUIGNON ■

Un petit clin d'œil grâce à la carte de vœux de notre fidèle Collègue Jean - Pierre FEIGLY qui trouve à son goût notre documentation afin de créer ses figurines originales.



*Feigly Jean-Pierre et ses figurines historiques
Souhaitent aux sympatiques membres du CFFH une
bonne et heureuse année 2014.*

www.figurines-historiques.com